

FAMILLE - ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME E/M K2105 Enseignement artistique
Correspondance RIME E/M FPEEDU03 Enseignant du secondaire

MÉTIER

Définition

A partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigne des pratiques artistiques spécialisées. Développe la curiosité et l'engagement artistique, transmet les répertoires les plus larges possible en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement.

Autres appellations

- Accompagnatrice / Accompagnateur
- Responsable et /ou coordonnatrice / coordinateur de département

Facteurs d'évolution

- Évolution des pratiques sociales et artistiques de la population ; recherche de nouveaux publics et prise en compte des pratiques émergentes et des langages artistiques contemporains
- Orientations politiques et contexte réglementaire : harmonisation européenne en matière d'enseignement ; charte du ministère de la culture et de la communication relative à l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre ; schéma d'orientation pédagogique relatif aux enseignements artistiques
- Généralisation de la mise en place d'établissements de formation d'enseignants de la musique et de la danse ; développement des structures de formation spécialisée
- Développement des projets d'établissement et des problématiques de pédagogie, de création et de diffusion culturelle
- Développement des intercommunalités
- Politiques sociales et culturelles locales ; développement des modes de concertation et des dispositifs partenariaux et contractualisés
- Développement des pratiques numériques
- Diversification des pratiques des publics et prise en compte de nouvelles esthétiques (musiques actuelles, danses urbaines, etc.), des nouveaux supports numériques
- Évolution des activités d'éducation artistique et culturelle

Situation fonctionnelle

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché à la direction de l'établissement

Conditions d'exercice

- Travail en salle de cours à l'intérieur de l'établissement, au sein d'établissements d'enseignement généraux et d'établissements à caractère social
- Déplacements possibles en fonction des lieux d'activités (locaux mis à disposition : écoles primaires, maisons de quartier, centres culturels, etc.)
- Selon le projet culturel de l'établissement, décentralisation possible des enseignements et activités sur l'ensemble du territoire
- Horaires de travail organisés principalement le soir, le mercredi et le samedi. Contraintes horaires et de congés
- Temps de travail variable selon le statut de l'enseignant. Possible répartition du temps de travail et de l'activité entre plusieurs employeurs
- Disponibilité, mobilité
- Respect de la déontologie de l'enseignement et sens du service public

Spécialisations /

Extensions

- Selon la discipline (chant choral, direction d'orchestre, danse, écriture musicale), l'instrument, le type de répertoire (danse classique et contemporaine, musique classique, jazz, musique traditionnelle, etc.)
- Selon les publics : amateurs scolarisés ou non, élèves préparant une orientation professionnelle dans le domaine du spectacle vivant, de l'enseignement artistique, de la recherche et du patrimoine musical

Autonomie et
responsabilités

- Très grande autonomie dans la conduite des activités d'enseignement
- Activité cadrée par le projet d'établissement et par le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement spécialisé (organisation des études, cursus, évaluation)
- Activité pédagogique soumise au sein des établissements classés par l'État, au contrôle du ministère de la culture et de la communication

Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations permanentes avec les élèves et les parents d'élèves, en position d'interface entre les publics accueillis et l'établissement d'enseignement • Échanges ponctuels avec les élus lors des conseils d'administration et d'établissement • Relations fréquentes en interne à l'établissement avec la direction et les autres enseignants via les responsables ou coordinateurs de départements • Coopération avec les autres acteurs artistiques et culturels locaux lors d'événements artistiques, de représentations, de projets à dimension pédagogique, etc. • Contacts réguliers avec les services centraux et déconcentrés de l'État : ministère de la culture et de la communication, Éducation nationale, les enseignants de l'Éducation nationale pour les intervenants en milieu scolaire ; services culturels et artistiques des autres collectivités, réseaux professionnels et artistiques de création, de diffusion et de production, centres de ressources et de documentation, universités, organismes de recherche
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Parc instrumental • Documentation spécialisée relative à la pédagogie et la discipline enseignée (partitions, scénographies, revues médicales, etc.) • Disques • Matériel audiovisuel • Matériels et équipements spécialisés (pupitres, sonorisation, auditorium, etc.) • Technologies de l'information et de la communication • Logiciels spécialisés
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Assistants territoriaux d'enseignement artistique (catégorie B, filière Culturelle) • Cadre d'emplois : Professeurs territoriaux d'enseignement artistique (catégorie A, filière Culturelle)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement d'une discipline artistique (musique, danse, théâtre) • Organisation et suivi des études des élèves • Évaluation des élèves • Conduite et accompagnement de projets pédagogiques, artistiques et culturels • Pratique artistique
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination d'un département • Programmation artistique • Direction d'ensemble • Interventions artistique et pédagogique

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Enseignement d'une discipline artistique (musique, danse, théâtre)

- Communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, instrument) dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe
- Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation
- Déterminer le champ des compétences à acquérir en lien avec le projet d'établissement
- Concevoir et organiser les liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité
- Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes pédagogiques
- S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études
- Inscrire son activité d'enseignement dans le projet d'établissement
- Intégrer et développer ses apports dans et pour une démarche globale de formation de l'élève

Organisation et suivi des études des élèves

- Repérer les évolutions des pratiques et les attentes en matière artistique et culturelle
- Identifier les différentes catégories de publics
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves
- Identifier et accompagner le projet personnel de l'élève
- Accompagner l'élève dans la découverte et l'appropriation des moyens propres au développement de sa pratique
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leur orientation

Évaluation des élèves

- Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif
- Mettre en œuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective
- Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'ajustement des enseignements
- Organiser des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques
- Participer à l'organisation et à la conduite de jurys

Conduite et accompagnement de projets pédagogiques, artistiques et culturels

- Prendre en compte les ressources du territoire de l'établissement
- Participer aux différentes instances de concertation de l'établissement
- Participer au développement d'une approche collective et à la coproduction du projet d'établissement
- Concevoir et planifier la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires (rencontres, médiation artistique, expositions, actions de diffusion et de création, etc.)
- Proposer et négocier les modalités de mise en œuvre des projets en cohérence avec les orientations de l'établissement
- Accompagner des groupes constitués dans leurs projets et leur pratique
- Identifier et développer des partenariats en lien avec les projets

Pratique artistique

- Se confronter aux différentes productions artistiques sur sa discipline
- Identifier et appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques
- Évaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique
- Effectuer des recherches dans sa spécialité pour faire évoluer ses qualités d'exécution technique et artistique
- Participer artistiquement au projet d'établissement
- Organiser et animer ses réseaux professionnels
- Développer des interventions artistiques et pédagogiques en dehors de l'établissement

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Théorie et pratique des langages artistiques
- Techniques d'animation et de pédagogie de groupe
- Techniques artistiques utilisées dans l'art (outils, instruments, logiciels, etc.)
- Évolution des esthétiques
- Culture active des disciplines et pratiques enseignées
- Histoire, philosophie, sociologie de l'art
- Techniques de lecture des œuvres, analyse chorégraphique et scénographique
- Répertoires, compositeurs, chorégraphes, metteurs en scène, interprètes, etc.
- Corps, psychisme, postures et pathologies professionnelles
- Programmes et niveaux de qualification nationaux
- Texte et schémas d'orientation pédagogique ministériels et interministériels
- Évolution de la discipline et des pratiques
- Méthodes et techniques pédagogiques
- Principes et techniques de la relation interpersonnelle (écoute, adaptation, expression, etc.)
- Parcours personnalisé de l'élève
- Caractéristiques des publics enfants, jeunes et amateurs
- Cycles, niveaux et nomenclature des études
- Méthodes et techniques d'évaluation
- Fonctionnement d'un établissement d'enseignement, organes de concertation et de décision
- Principes et mise en œuvre d'un projet d'établissement
- Environnement institutionnel et professionnel : acteurs, institutions, dispositifs
- Notions de base en matière de droit et de finances publics, de statut des agents de la fonction publique territoriale (FPT)
- Métiers du spectacle vivant et de la culture
- Réseaux professionnels d'information, de création et de diffusion artistique, centres de ressources

SAVOIRS

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Enjeux, évolution et cadre réglementaire du spectacle vivant et des enseignements spécialisés
- Techniques de communication
- Principes et techniques de conduite de projet
- Outils d'évaluation des activités
- Principes de la gestion des compétences
- Cadre réglementaire des jurys
- Caractéristiques sociales, économiques, environnementales et artistiques du territoire

- Offre de formation et de perfectionnement artistique
- Cadre et conditions statutaires des prestations artistiques